



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

RECUE
26 MAI 2015

*Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense,
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire*

Paris, le 19 MAI 2015
N° *026/215002932*
DEF/CAB/SDBC/BSQC/QPA
FM/2015001460
V/REF : lettre BP/SJ/15.111
du 6.mars 2015.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les préoccupations du colonel Michel Parisot, président du Souvenir français de Bar-le-Duc (Meuse), concernant le projet de transfert du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Bar-le-Duc à Verdun (Meuse).

Le projet de déménagement du service départemental de la Meuse, de Bar-le-Duc à Verdun a été initié par le prédécesseur de la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, qui l'a présenté aux instances de concertation de l'établissement public en septembre 2012. Il s'agissait, notamment, de rapprocher le service départemental des champs de bataille et des principaux acteurs de la mémoire régionale.

Pour autant, ce service restera à Bar-le-Duc, non seulement pour prendre en considération les vœux du conseil départemental qu'il demeure au chef-lieu de département, siège des autres principaux services administratifs de l'Etat, mais aussi, parce que les conditions juridiques, matérielles et financières d'un éventuel déménagement ne sont pas remplies. En tout état de cause, tout déménagement de service est soumis à une procédure impliquant la consultation des instances internes de concertation et du conseil d'administration, lesquelles se prononcent en fonction de l'intérêt du service.

Telles sont les informations que je suis en mesure de vous communiquer en la matière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Marc TODESCHINI

Monsieur Bertrand PANCHER
Député de la Meuse
Maire de Bar-le-Duc
12 rue Jean Errard
55000 Bar-le-Duc